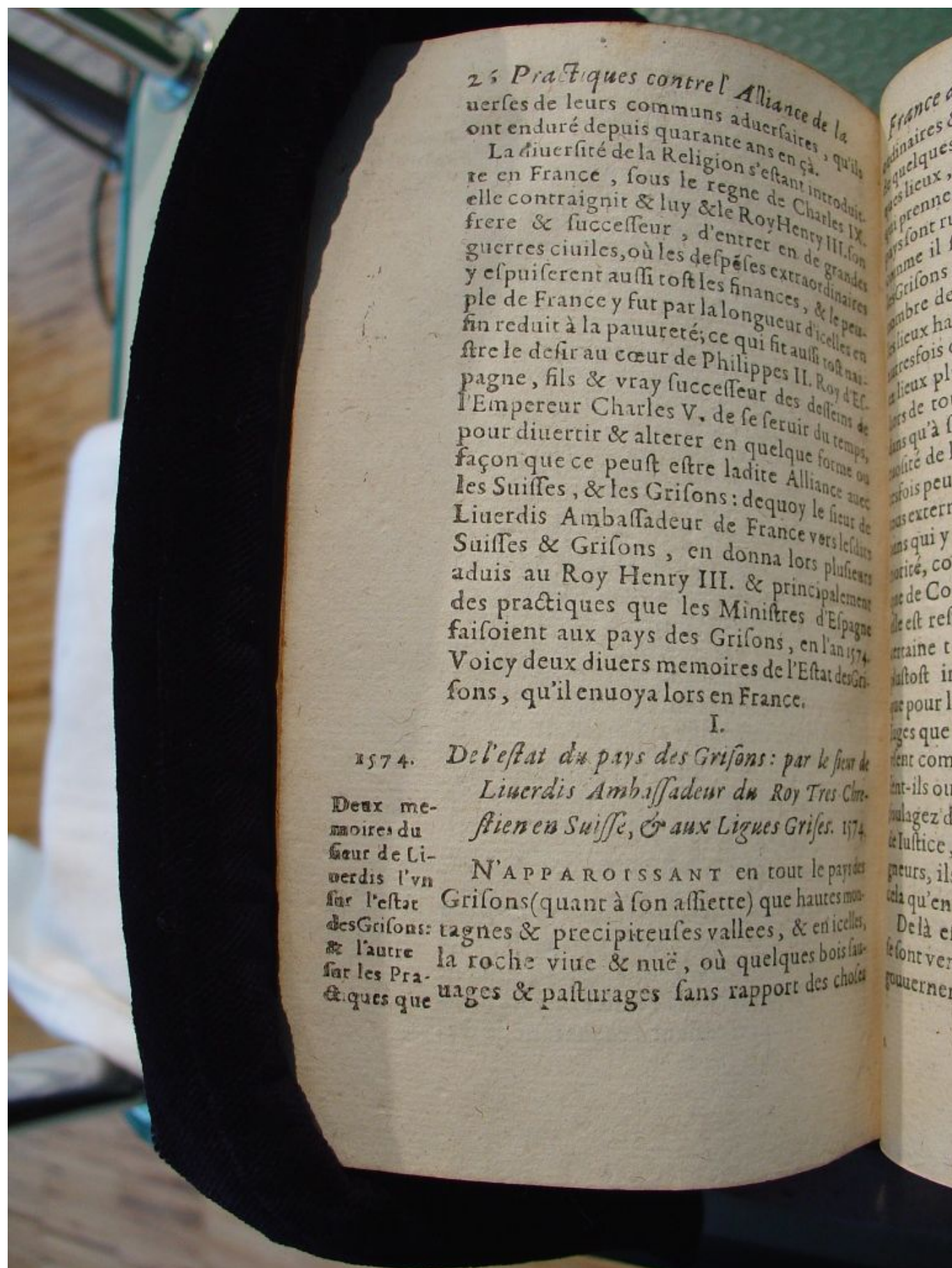




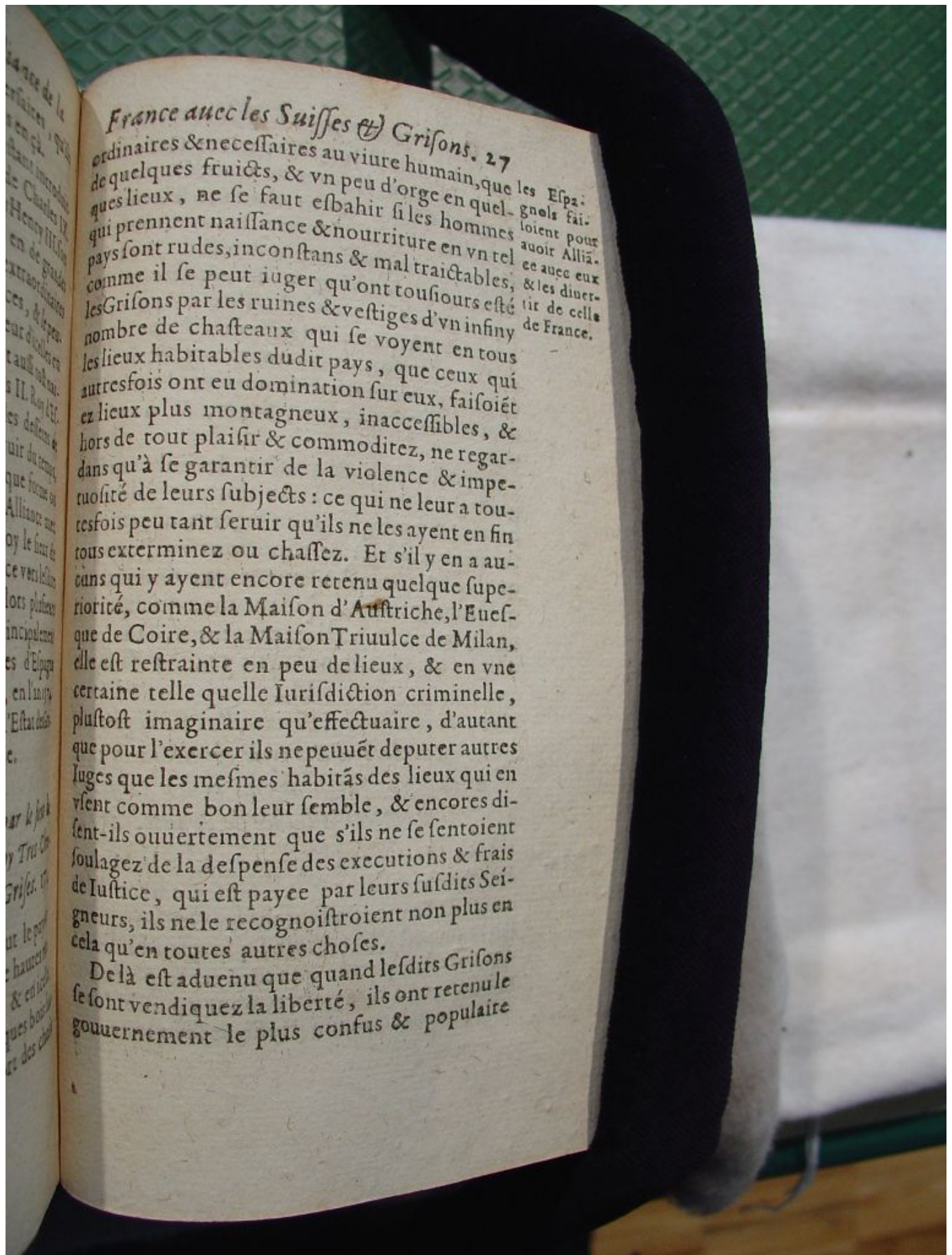
26 *Pratiques contre l'Alliance de la*
 uerses de leurs communs aduersaires, qu'ils
 ont enduré depuis quarante ans en ça.
 La diuersité de la Religion s'estant introduit-
 re en France, sous le regne de Charles IX.
 elle contrainit & luy & le Roy Henry III. son
 frere & successeur, d'entrer en de grandes
 guerres ciuiles, où les despées extraordinaires
 y espuisèrent aussi tost les finances, & le peu-
 ple de France y fut par la longueur d'icelles en-
 fin reduit à la pauuereté; ce qui fit aussi tost na-
 istre le desir au cœur de Philippes II. Roy d'Es-
 pagne, fils & vray successeur des desseins de
 l'Empereur Charles V. de se seruir du temps,
 pour diuertir & alterer en quelque forme ou
 façon que ce peust estre ladite Alliance avec
 les Suisses, & les Grisons: dequoy le sieur de
 Liuerdis Ambassadeur de France vers lesdits
 Suisses & Grisons, en donna lors plusieurs
 aduis au Roy Henry III. & principalement
 des pratiques que les Ministres d'Espagne
 faisoient aux pays des Grisons, en l'an 1574.
 Voicy deux diuers memoires de l'Estat des Gri-
 sons, qu'il enuoya lors en France.

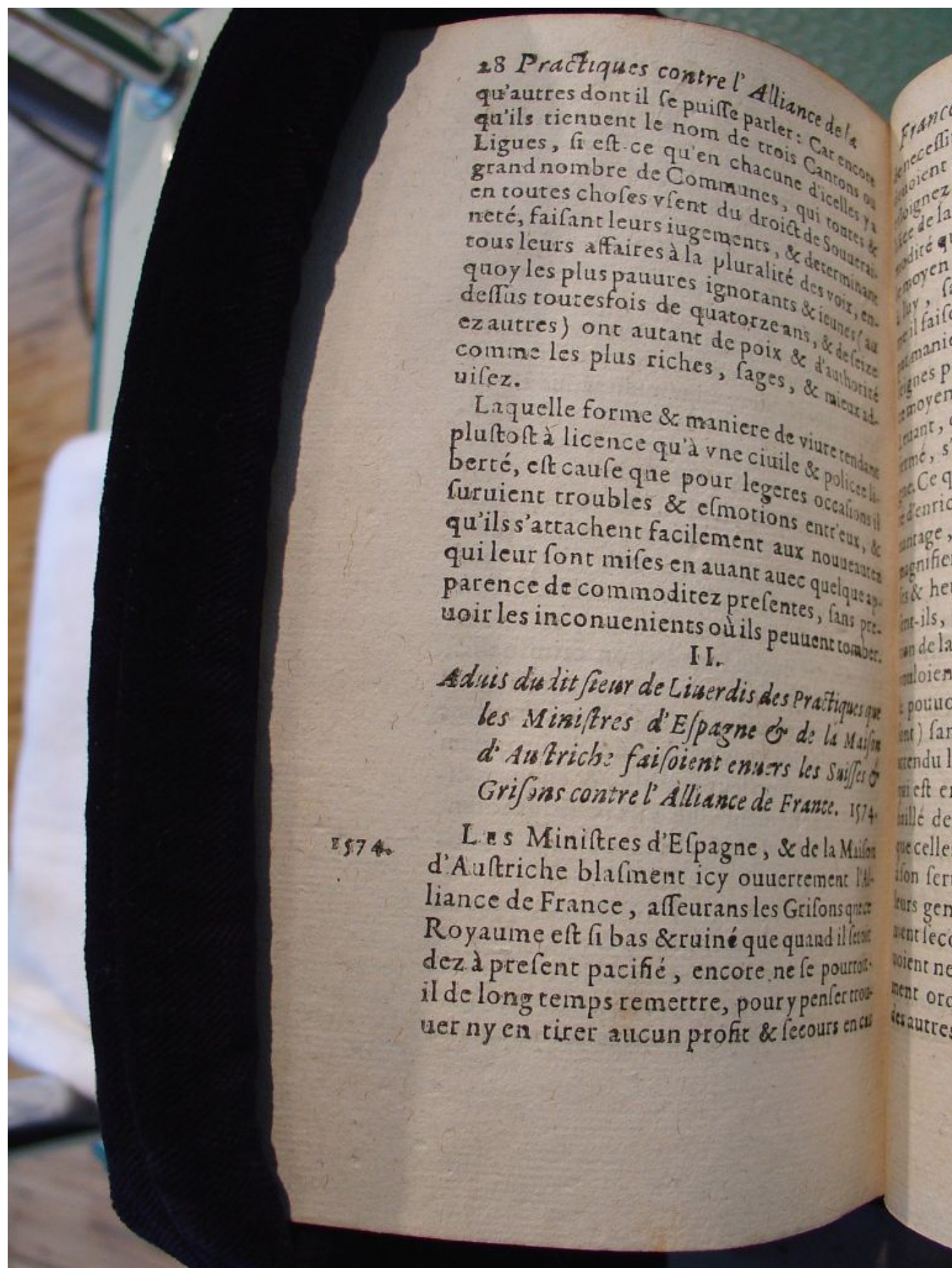
I.

1574. *De l'estat du pays des Grisons: par le sieur de*
Liuerdis Ambassadeur du Roy Tres-Chre-
stien en Suisse, & aux Lignes Grises. 1574.

Deux me-
 moires du
 sieur de Li-
 uerdis l'un
 sur l'estat
 des Grisons:
 & l'autre
 sur les Pra-
 ctiques que

N'APPAROISSANT en tout le pays des
 Grisons (quant à son assiette) que hautes mon-
 tagnes & precipiteuses vallees, & en icelles,
 la roche viue & nuë, où quelques bois sau-
 uages & pasturages sans rapport des choses





28 *Pratiques contre l' Alliance de la*
 qu'autres dont il se puisse parler: Car encore
 qu'ils tiennent le nom de trois Cantons ou
 Lignes, si est-ce qu'en chacune d'icelles y a
 grand nombre de Communes, qui toutes y a
 en toutes choses vsent du droict de Souuerai-
 neté, faisant leurs iugements, & determinant
 tous leurs affaires à la pluralité des voix, en-
 quoy les plus pauvres ignorants & ieunes (au-
 dessus toutesfois de quatorze ans, & de seize
 ez autres) ont autant de poix & d'autorité
 comme les plus riches, sages, & mieux ad-
 uisez.

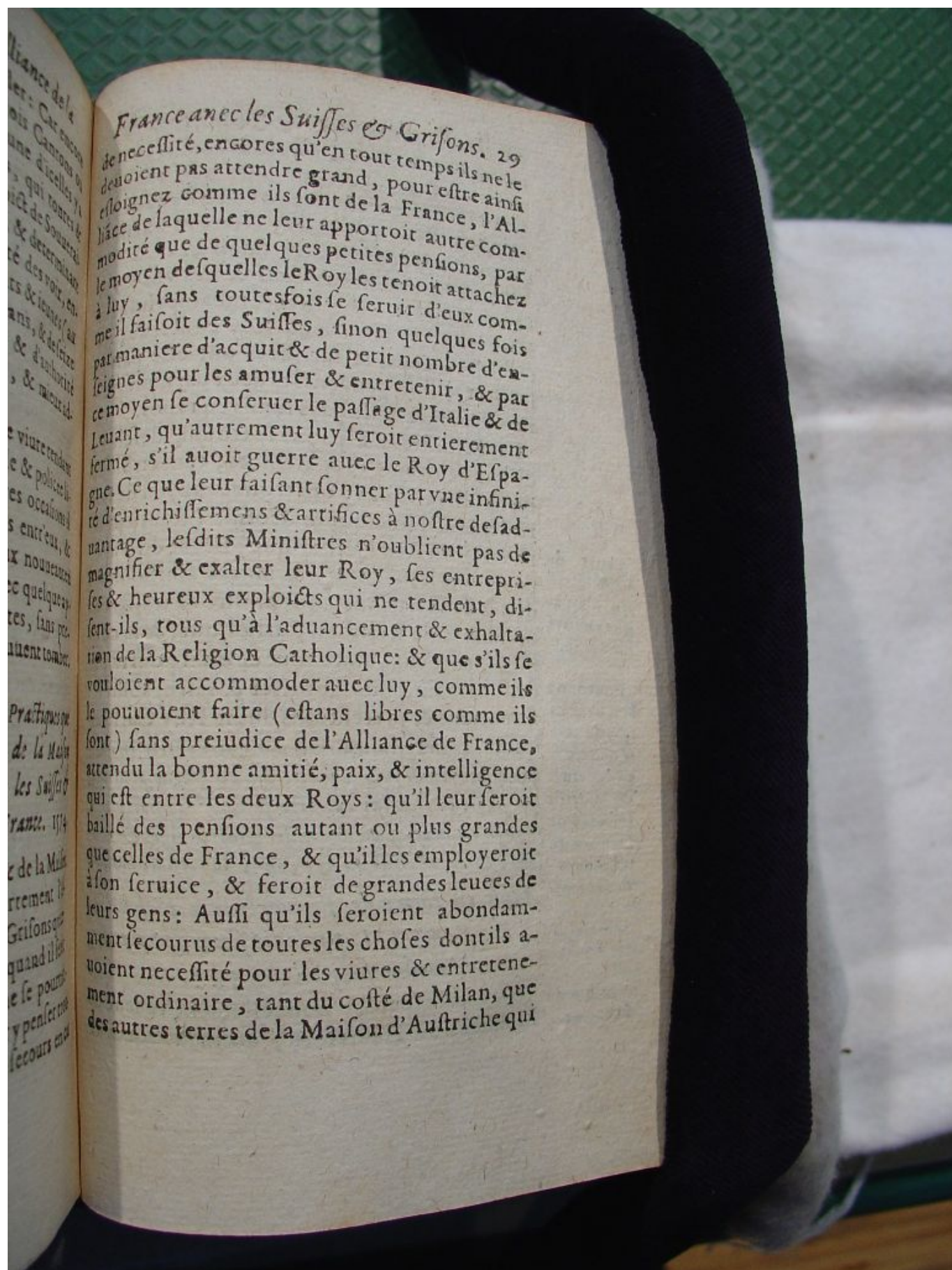
Laquelle forme & maniere de viure tendant
 plustost à licence qu'à vne ciuile & pollice li-
 berté, est cause que pour legeres occasions il
 suruiuent troubles & esmotions entr'eux, &
 qu'ils s'attachent facilement aux nouueautés
 qui leur sont mises en auant avec quelque ap-
 parence de commoditez presentes, sans pre-
 uoir les inconuenients où ils peuent tomber.

II.

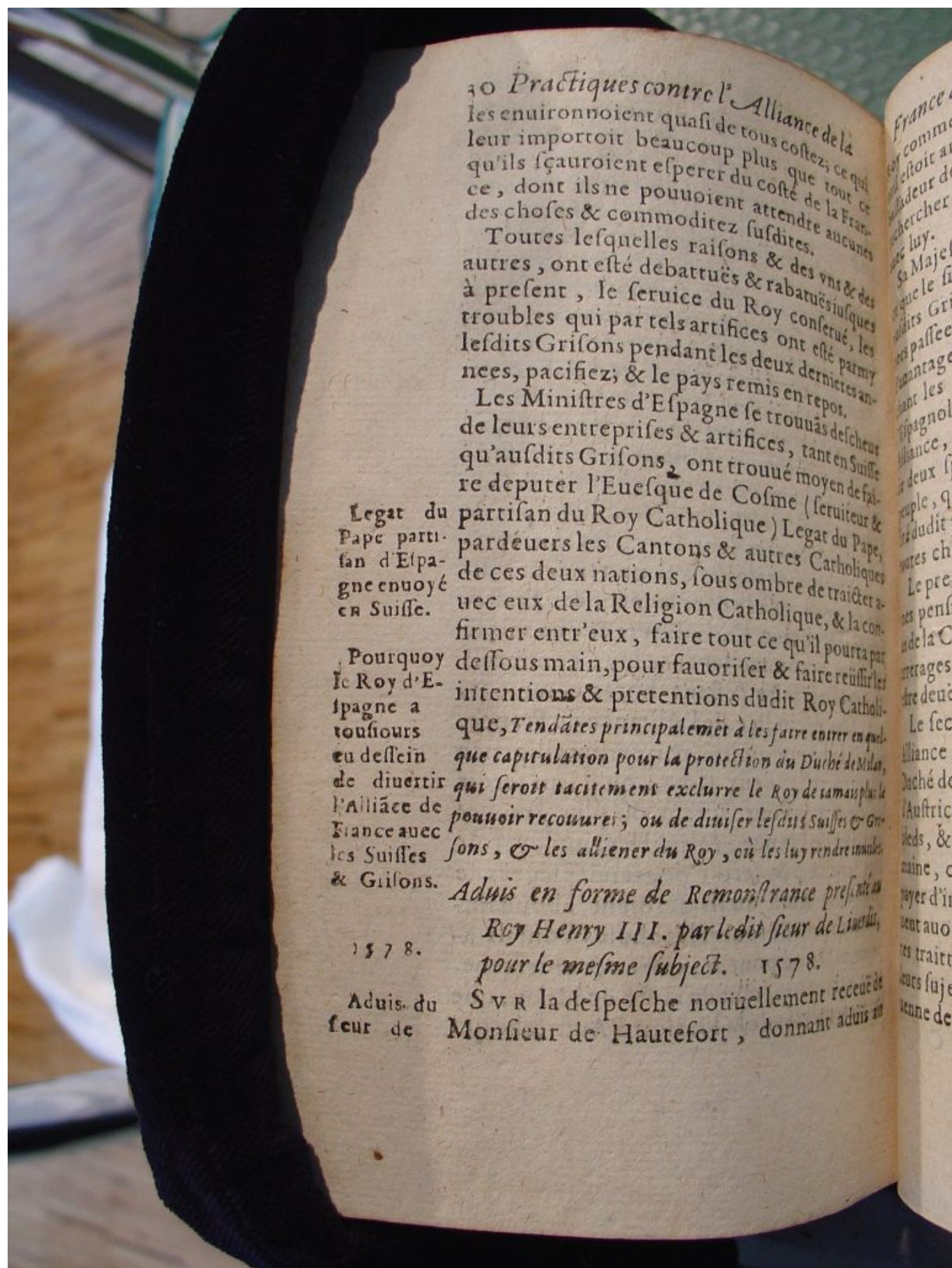
*Aduis du dit sieur de Liuerdis des Pratiques que
 les Ministres d'Espagne & de la Maison
 d'Autriche faisoient enuers les Suisses &
 Grisons contre l' Alliance de France. 1574.*

1574.

Les Ministres d'Espagne, & de la Maison
 d'Autriche blasment icy ouuertement l'Al-
 liance de France, assurens les Grisons que ce
 Royaume est si bas & ruiné que quand il seroit
 dez à present pacifié, encore ne se pourroit-
 il de long temps remettre, pour y penser trou-
 uer ny en tirer aucun profit & secours en cas



Memoires_030.jpg



30 *Practiques contre l'Alliance de la*
 les enuironnoient quasi de tous costez; ce qui
 leur importoit beaucoup plus que tout ce
 qu'ils scauroient esperer du costé de la Fran-
 ce, dont ils ne pouuoient attendre aucunes
 des choses & commoditez susdites.

Toutes lesquelles raisons & des vns & des
 autres, ont esté debattuës & rabatuës iusques
 à present, le service du Roy conserué, les
 troubles qui par tels artifices ont esté parmy
 lesdits Grisons pendant les deux dernieres an-
 nees, pacifiez; & le pays remis en repos.

Les Ministres d'Espagne se trouuâs descheus
 de leurs entreprises & artifices, tant en Suisse
 qu'ausdits Grisons, ont trouué moyen de fai-
 re deputer l'Euesque de Cosme (seruiteur &
 partisan du Roy Catholique) Legat du Pape,
 pardeuers les Cantons & autres Catholiques
 de ces deux nations, sous ombre de traicter a-
 uec eux de la Religion Catholique, & la con-
 firmer entr'eux, faire tout ce qu'il pourra par
 dessous main, pour fauoriser & faire reüssir les
 intentions & pretentions dudit Roy Catholi-
 que, Tendâtes principalemēt à les faire entrer en quel-
 que capitulation pour la protection du Duché de Milan,
 qui seroit tacitement exclurre le Roy de iamaïs plus le
 pouuoir recouurer; ou de diuiser lesdits Suisses & Gri-
 sons, & les alliener du Roy, où les luy rendre inuolun-
 tairement.

Legat du
 Pape parti-
 san d'Espa-
 gne enuoyé
 en Suisse.

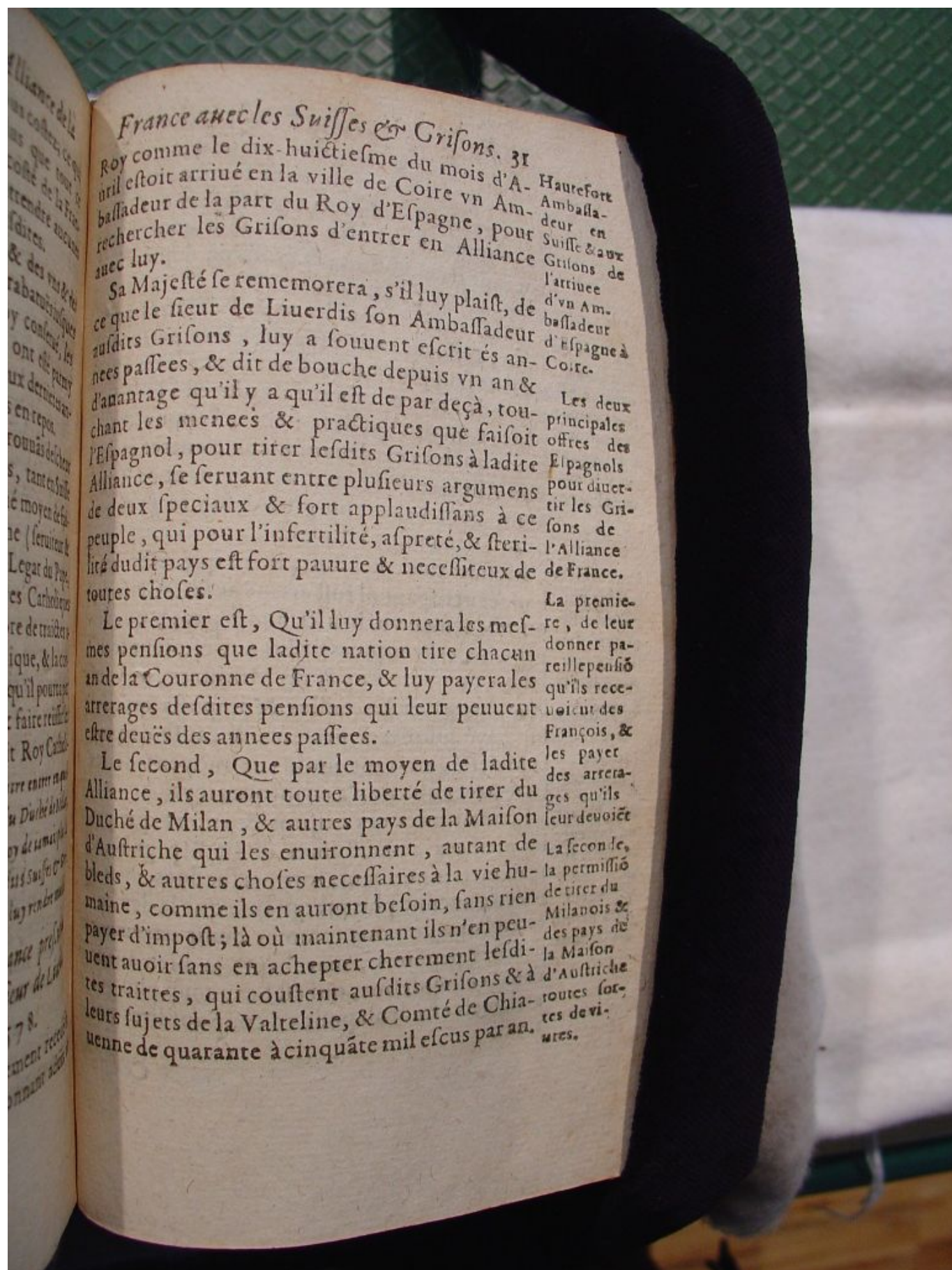
Pourquoy
 le Roy d'Es-
 pagne a
 tousiours
 eu dessein
 de diuertir
 l'Alliance de
 France avec
 les Suisses
 & Grisons.

Aduis en forme de Remonstrance présentée au
Roy Henry III. par ledit sieur de Liuerdis,
pour le mesme subject. 1578.

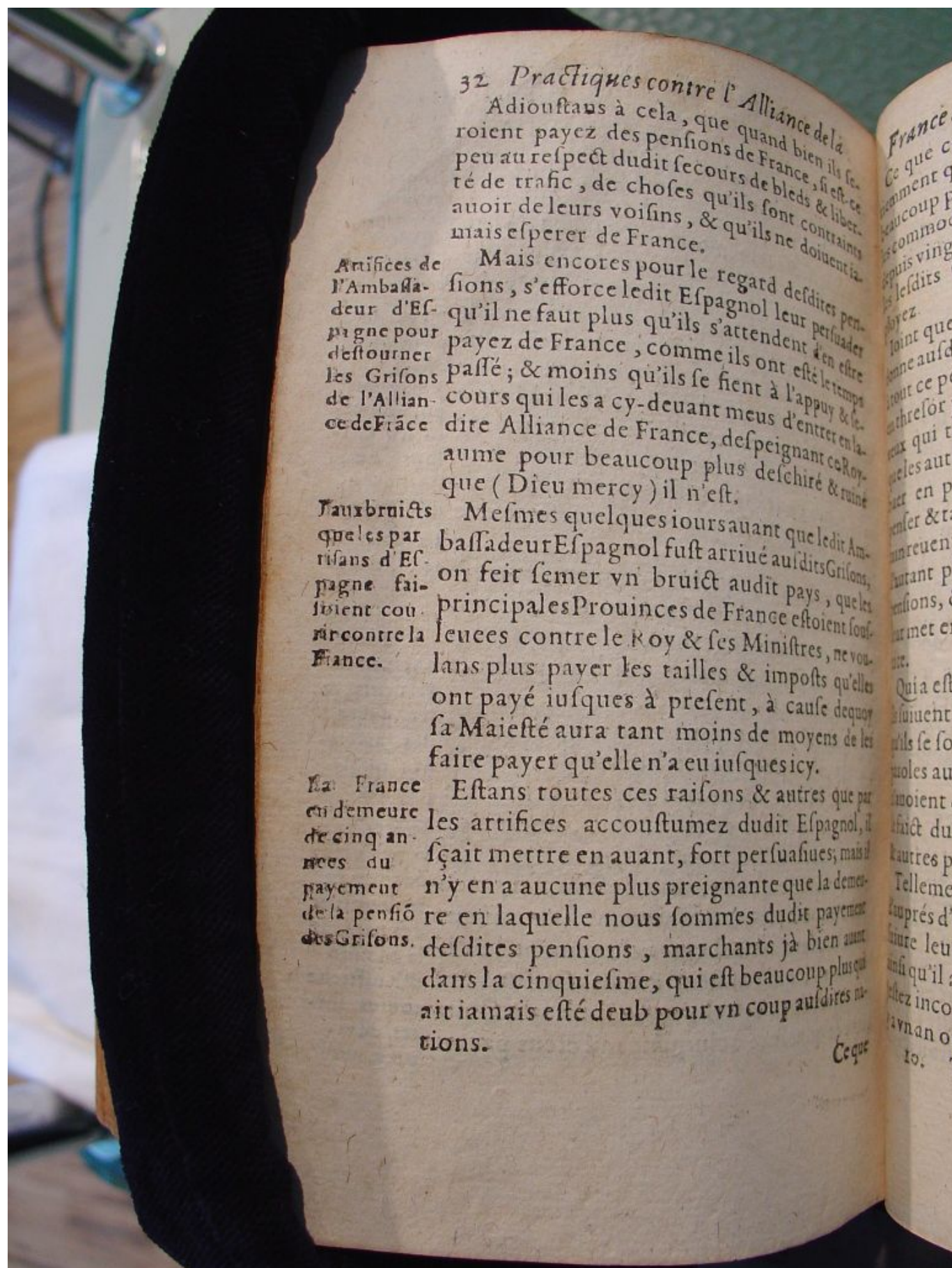
1578.

Aduis du
 sieur de

SUR la despesche nouvellement receüe de
 Monsieur de Hautefort, donnant aduis au



Memoires_032.jpg



32 *Practiques contre l'Alliance de la*

Adioustant à cela, que quand bien ils se-
roient payez des pensions de France, si est-ce
peu au respect dudit secours de bleds & liber-
té de trafic, de choses qu'ils sont contrain-
t d'auoir de leurs voisins, & qu'ils ne doiuent ja-
mais esperer de France.

Artifices de
l'Ambassa-
deur d'Es-
pagne pour
destourner
les Grisons
de l'Allian-
ce de France

Mais encores pour le regard desdites pen-
sions, s'efforce ledit Espagnol leur persuader
qu'il ne faut plus qu'ils s'attendent d'en estre
payez de France, comme ils ont esté le temps
passé; & moins qu'ils se fient à l'appuy & le-
cours qui les a cy-deuant meus d'entrer en la
dire Alliance de France, despeignant ce Roy-
aume pour beaucoup plus deschiré & ruiné
que (Dieu mercy) il n'est.

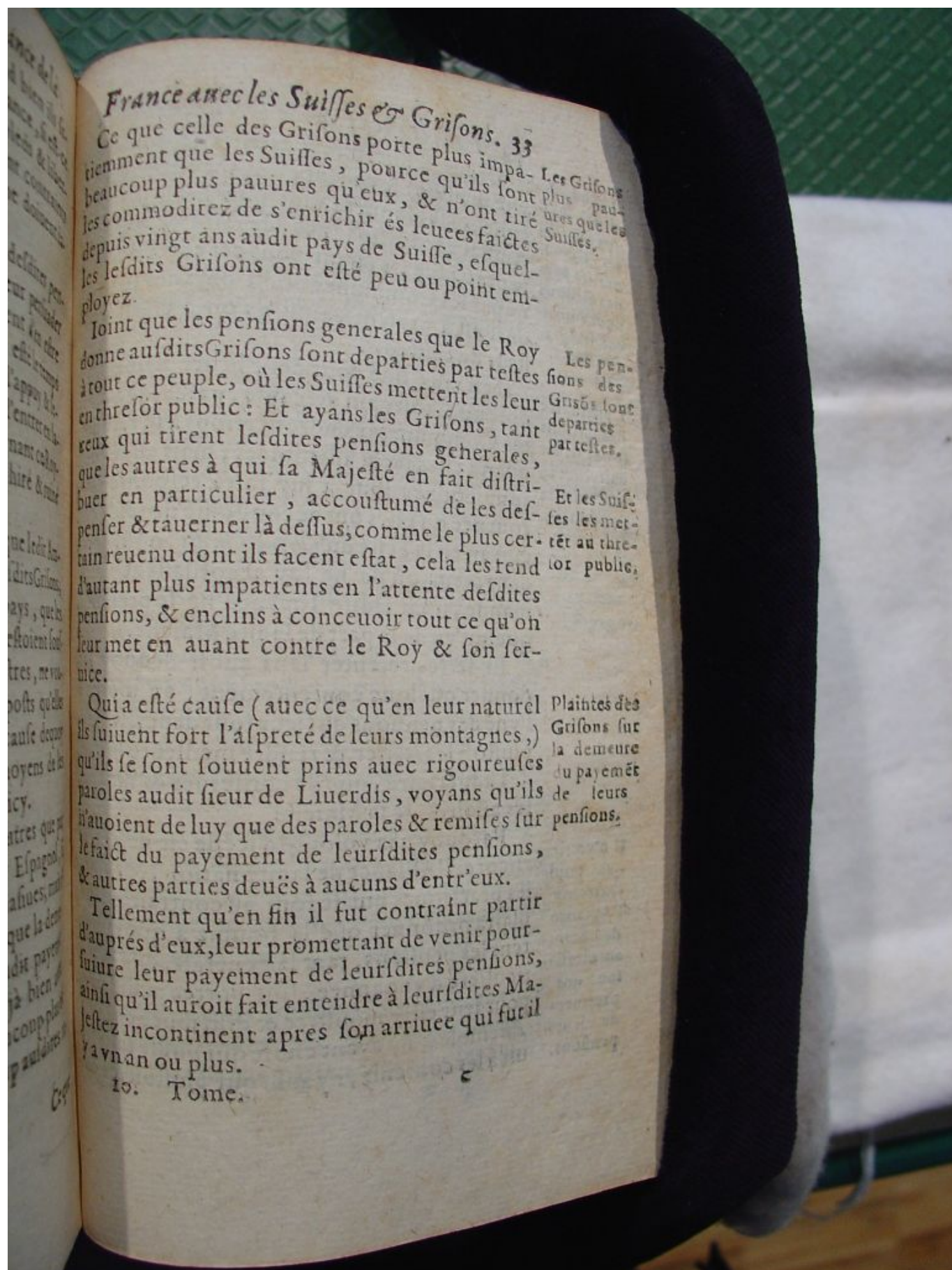
Taux bruits
que les par-
tisans d'Es-
pagne fai-
soient con-
traire contre la
France.

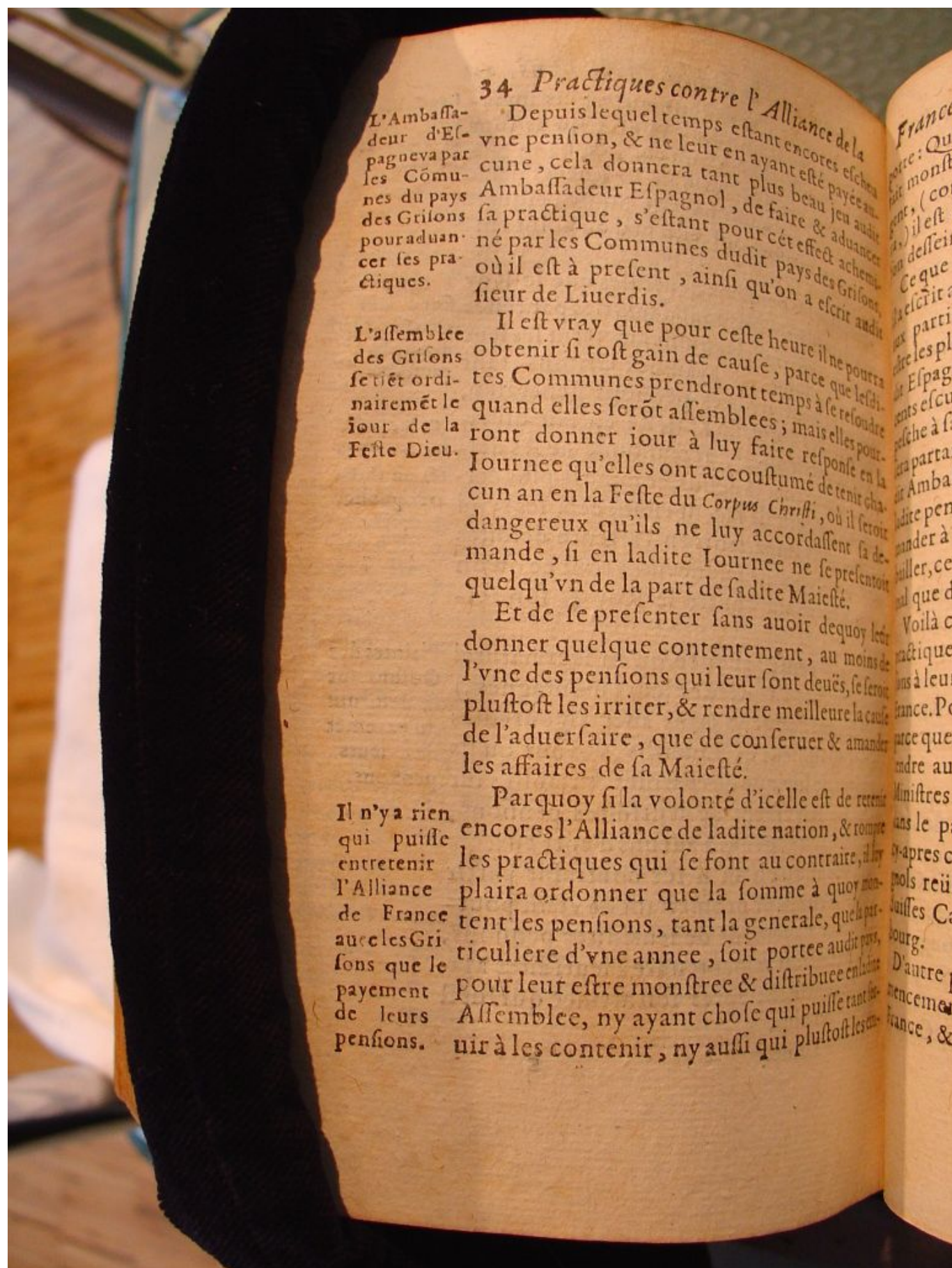
Mesmes quelques iours auant que ledit Am-
bassadeur Espagnol fust arriué ausdits Grisons,
on feut semer vn bruit audit pays, que les
principales Prouinces de France estoient sou-
leuees contre le Roy & ses Ministres, ne vou-
lans plus payer les tailles & impôts qu'elles
ont payé iusques à present, à cause de quoy
sa Maiesté aura tant moins de moyens de les
faire payer qu'elle n'a eu iusques icy.

La France
en demeure
de cinq an-
nées du
payement
de la pensio
des Grisons.

Estans toutes ces raisons & autres que par
les artifices accoustumez dudit Espagnol, il
sçait mettre en auant, fort persuasives; mais il
n'y en a aucune plus preignante que la demeu-
re en laquelle nous sommes dudit payement
desdites pensions, marchantsjà bien auant
dans la cinquiesme, qui est beaucoup plus qu'il
ait iamais esté deub pour vn coup ausdites na-
tions.

Ce que





L'Ambassadeur d'Espagne vint par les Communes du pays des Grisons pour aduan- cer les pra- ctiques.

L'Assemblée des Grisons se tiét ordinairement le iour de la Feste Dieu.

Il n'ya rien qui puisse entretenir l'Alliance de France avec les Grisons que le payement de leurs pensions.

34 Pratiques contre l'Alliance de la

Depuis lequel temps estant encores escheue vne pension, & ne leur en ayant esté payée au- cune, cela donnera tant plus beau jeu au- Ambassadeur Espagnol, de faire & aduan- cer sa pratique, s'estant pour cet effect achemi- né par les Communes dudit pays des Grisons, où il est à present, ainsi qu'on a escrit audit sieur de Liuerdis.

Il est vray que pour ceste heure il ne pourra obtenir si tost gain de cause, parce que lesdi- tes Communes prendront temps à se resoudre quand elles serot assemblees; mais elles pour- ront donner iour à luy faire response pour- Journee qu'elles ont accoustumé de tenir en la- cun an en la Feste du *Corpus Christi*, où il seroit dangereux qu'ils ne luy accordassent la de- mande, si en ladite Journee ne se presentoit quelqu'un de la part de sadite Maiesté.

Et de se presenter sans auoir de quoy leur donner quelque contentement, au moins de l'une des pensions qui leur sont deuës, se seroit plu- stost les irriter, & rendre meilleure la cause de l'aduersaire, que de conseruer & amander les affaires de sa Maiesté.

Parquoy si la volonté d'icelle est de retenir encores l'Alliance de ladite nation, & rompre les pratiques qui se font au contraire, il luy plaira ordonner que la somme à quoy mon- tent les pensions, tant la generale, que la par- ticuliere d'une annee, soit portee audit pays, pour leur estre monstree & distribuee en ladite Assemblée, ny ayant chose qui puisse tant ie- uir à les contenir, ny aussi qui plu- stost les

France: Que
monst
(con
il est
dessein
Ce que
a écrit a
aux parti
les plu
Espag
escu
peche à
partar
Amba
dire pen
mander à
guiller, ce
mal que d
Voilà c
pratique
ons à leur
France. Po
parce que
ndre au
Ministres
ans le pa
y-apres c
pols reül
ouilles Ca
bourg.
D'autre F
nencemen
France, &

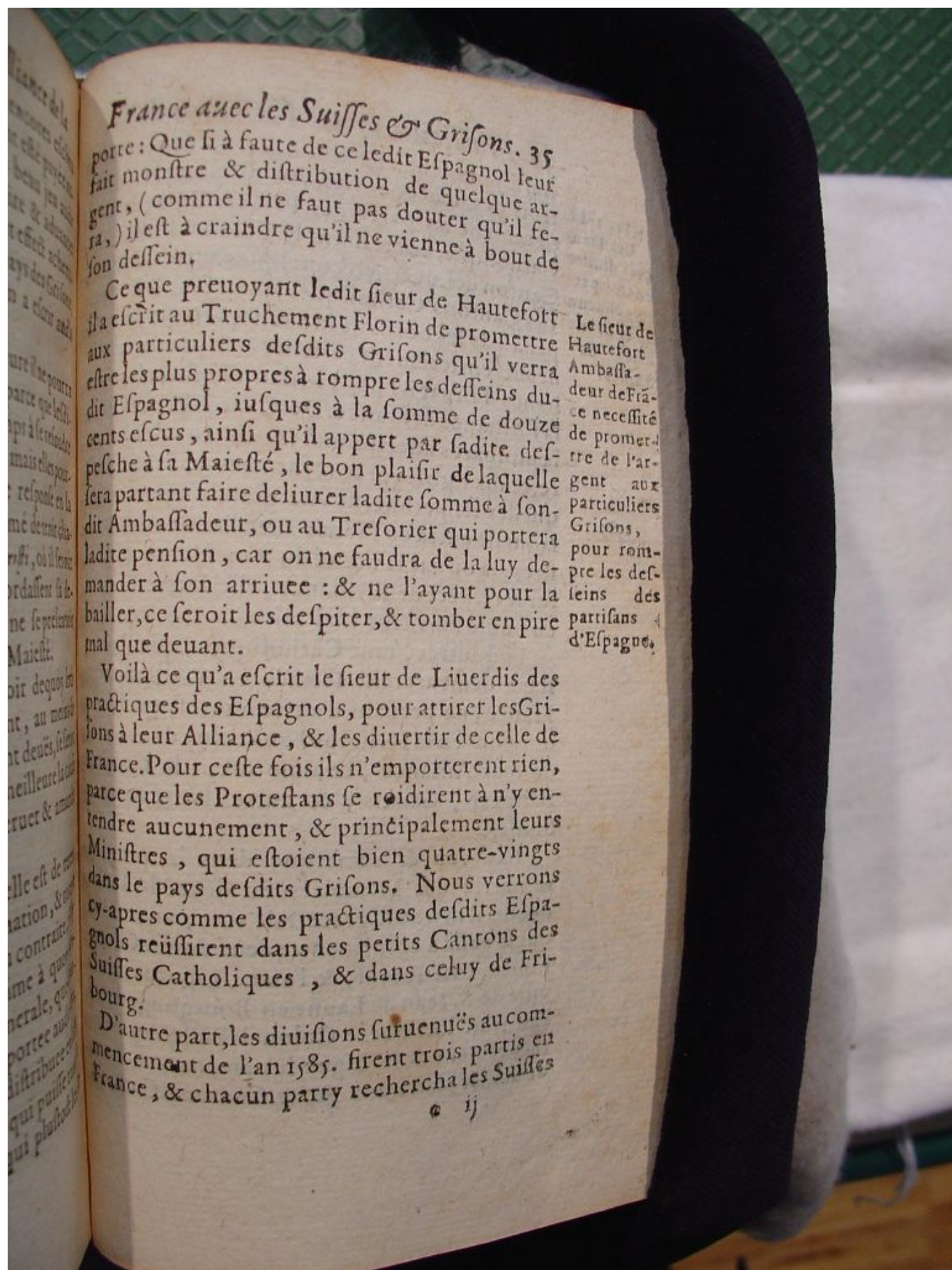


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan